

29 octobre 2026

Monsieur Chems CHKIOUA
Directeur général de l'Aviation Civile
50 rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15

Objet : Préavis de grève à la DGAC, à l'ENAC et au BEA pour le 5 novembre 2026

Monsieur le Directeur général,

Début septembre, vous avez annoncé aux syndicats de la DGAC une mesure nouvelle destinée aux seuls contrôleurs (ICNA et TSEEAC) : le Bonus Indemnitaire Annuel (BIA) Performance.

Cette mesure qui ne figure pas dans le protocole social 2023/2027 permettra de compenser chaque année, pour les contrôleurs, les pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation. Un premier versement est intervenu sur la paye d'octobre au titre de l'année 2024.

Le BIA performance a suscité un profond mécontentement chez tous les personnels qui en sont injustement exclus.

Le 25 septembre, FO vous a écrit pour obtenir des précisions sur le BIA performance et vous demander l'extension du dispositif de compensation annuelle de l'inflation à tous les personnels de la DGAC, de l'ENAC et du BEA.

Le 19 octobre, vous nous avez répondu que « dans un contexte budgétaire fortement contraint, le bénéfice du BIA performance n'a pu être étendu aux autres catégories de personnel ». Ces autres catégories de personnel représentent pourtant 60% des effectifs de la DGAC.

Face à cette réponse laconique et insatisfaisante, FO appelle tous les personnels de la DGAC, de l'ENAC et du BEA à faire grève le jeudi 5 novembre (prise de service du matin).

Conformément à la loi, nous restons à votre disposition pour participer à toute réunion de conciliation que vous souhaiteriez bon d'organiser.

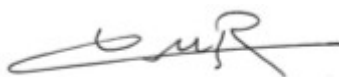
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

Pour le SNPACM-FO



Franck DUPONT

Pour le SNNA-FO



Raynald DROLEZ

Pour le SNICAC-FO



Olivier RICHARD

Copie: Monsieur le ministre des Transports

